



Suite a une opération ratée je souhaite des renseignements

Par **kadya**, le **25/08/2014** à **12:05**

BONJOUR, voila mon histoire:

en gros, j'ai fait la sleeve en septembre 2013 (opération) et le lendemain sorti du block je n'allait pas bien du tout, impossible d'avaler quelques choses, douleur atroce, obliger de prendre la morphine, la suite a passer, 2 nuit, et aucune amélioration, 2 jours apres le chirurgien decide de le faire un irm et il ont vu que j'avais un probleme j'ai été réopérer de suite par un autre chirurgien chinois qui avait un gros bantage sur son oeil droit ou gauche je sais plus, ensuite retour en rea, et aucune amélioration, ensuite transferer dans un hopital dans le 94, réopérer d'urgence et retour a la clinique, tjr pas d'amélioration, retrasferer dans un autre hopital parisien et réopérer de suite, tjr des douleurs, j'ai ete bourer de morphine, meme avec la morphine j'avais encore mal, il se sont rendu compte que j'avais pleins de fistule a l'œsophage et j'ai été réopérer a plusieurs reprise en l'espace de 15 jours (au mois 10 operation), ensuite 3 semaine de réa, sans manger ni boire (forcemment), je pourai rien faire, pas me laver, pas m'habiller, ect ct les infirmiere qui s'occupait de moi, sorti de rée, je retourne dans un service "normal" dans une vrai chambre et la on attend de vois l'evoluto,, pas d'evolution, j'ai eu des prothese dans l'espomac a plusieurs reprises dans un hopital externe..., on m'a mis des espece de file dans la gorge par le nez pour l'alimenter avec des poches, y'avais toujours des fuite (DESAGREABLE), et chaque semaine il fesait des test pour voir si ca aller mieux, et ca a durée 3 mois, 3 mois d'hospitalisation, dans un lit, sans manger, sans boire, sans bouger, voila en gros, alors est ce qu'il y'aurai pas une erreur médicale la dedans, j'ai envie d'entamer des demarches mais j'ai pas envie de perdre mon temps, voila merci de vos conseils et que dois je faire si je dois faire des demarches? merci d'avances

Par **citoyenalpha**, le **07/09/2014** à **17:50**

Bonjour

Difficile à dire sans connaître la pathologie. Après le milieu médical et surtout en milieu hospitalier est très protégé car ils ne font aucun bénéfice sur leurs prestations. En général ils agissent de bonne foi.

Je ne vais pas vous dire que vos poursuites ne sont pas légitimes mais les poursuites sont longues, coûteuses (sans soutien du procureur) et le bénéfice non assuré.

Les médecins en France n'ont pas d'obligation de résultat mais de moyens. Il est extrêmement compliqué de vous dire si votre situation est anormale sans connaître la pathologie.